Coup de pouce numérique

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Présentation du dispositif

Coup de pouce numérique permet d'acquérir des compétences numériques pour développer son entreprise comme par exemple (gérer sa comptabilité, vendre sur internet, communiquer sur les réseaux sociaux…).

Ce dispositif d'Eurométropole de Strasbourg propose un parcours complet d'accompagnement et une aide financière.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Peuvent bénéficier de ce dispositif les entreprises de moins de 10 salariés qui présentent un CA de moins de 2 M€. Les porteurs de projets en création d'entreprise sont également éligibles.

— Critères d'éligibilité

Les entreprises doivent remplir les conditions suivantes :

- être implantées sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg,
- être implantées dans un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV).
- ou avoir son lieu de résidence situé dans un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) pour les porteurs de projets.

Quel est le déroulement de l'accompagnement ?

— Présentation de l'accompagnement

Ce dispositif d'Eurométropole de Strasbourg propose un parcours complet d'accompagnement :

- des séances d'information :
  - 1 conférence "stratégie digitale et présence en ligne" le 13 octobre de 14h00 à 15h30 à la MIDE,
  - 2 ateliers les 20 octobre (réseaux sociaux) et 24 novembre (site web) de 14h00 à 17h00 à la MIDE,
- des accompagnements individuels,
- des ateliers collectifs,
- des recommandations adaptées à la situation.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

En plus de l'accompagnement qui est gratuit, une aide financière de 3 000 € maximum est octroyée pour mettre en œuvre les recommandations.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Contact et inscriptions : +33 (0)7 71 89 46 87 / contact@cybergrange.eu.

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 10 salariés.
- Localisation dans les zones primables
  - Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV)

Organisme

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

- 1 parc de l'Etoile
  BP 1049-1050
  67070 STRASBOURG
  Téléphone : 33 (0)3 88 60 90 90
  E-mail : francois.bouchard@cus-strasbourg.net